

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2020



GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE DU

PREMIER SEMESTRE 2020

ACTIVITE DU GROUPE

(Article L 451-1-2 du Code Monétaire et Financier)

* * *

I / Données chiffrées, description de l'activité du groupe, évènements importants au cours du premier semestre 2020.

II / Principaux risques et incertitudes pour le second semestre 2020.

III / Perspectives pour le second semestre 2020.

IV / Principales transactions entre parties liées.

I / DONNEES CHIFFREES, DESCRIPTION DE L'ACTIVITE DU GROUPE, EVENEMENTS IMPORTANTS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2020

A/ CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires réalisé sur le premier semestre de l'exercice 2020 s'établit à 94,5 M€ contre 109,9 M€ sur la même période de l'exercice précédent, soit une diminution de 14,1%.

	Secteur Propreté	Secteur Traitement Valorisation	Consolidé
Chiffre d'affaires externe 2020	77,9	16,6	94,5
Chiffre d'affaires externe 2019	84,3	25,6	109,9

L'activité Propreté atteint un chiffre d'affaires de 77,9 M€ en diminution de 7,6% principalement impactée par l'arrêt du contrat de la collecte des déchets ménagers des 10^{ème} et 18^{ème} arrondissements de Paris et par la non-reconduction de la gestion de la collecte et de la propreté de Fnideq et M'Diq au Maroc. Ces contrats étaient déficitaires.

Dans une moindre mesure, cette division a par ailleurs été pénalisée par des activités temporairement suspendues pendant la période de confinement, dont certaines collectes des encombrants ou des biodéchets ainsi que le nettoyage des marchés alimentaires et forains à Lyon, outre la baisse d'activité dans le secteur touristique de Saint-Tropez, La Môle, Bormes-les-Mimosas et Le Lavandou.

L'activité Traitement-Valorisation présente un chiffre d'affaires en fort recul de 35,2% à 16,6 M€ sur les six premiers mois de l'exercice contre 25,6 M€ un an plus tôt, qui reflète toujours les effets de l'arrêt du centre de tri du Broc en mai 2019 et la fin du contrat pour l'exploitation du centre de tri d'Athanor intervenue en avril 2020.

S'agissant de la délégation de service public passée avec la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan relatif à la gestion de l'ISDND d'Aboncourt, à la suite des fontis intervenus en fin d'année 2019, le site n'a pu recevoir le tonnage prévu.

De même, l'ISDND de Pierrefeu-du-Var a vu son activité fortement réduite pendant la période des travaux relatifs au nouveau casier de stockage de déchets non dangereux.

L'activité du premier semestre 2020 à l'international ne représente plus que 8,3% du chiffre d'affaires global.

Par ailleurs, dans le cadre de la gestion de l'UVE de l'aire toulonnaise, le chiffre d'affaires non consolidé de Zéphire est en légère augmentation au 30 juin 2020 et s'élève à 12,8 M€.

B/ L'EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION

Au 30 juin 2020, l'Excédent Brut d'Exploitation* s'établit à 8,3 M€, représentant une marge de 8,8% du chiffre d'affaires contre 9,7% au 30 juin 2019, principalement pénalisée par des événements ponctuels et des effets liés à la Covid-19 :

- Une baisse d'activité liée à la crise Covid-19, ayant mécaniquement impacté la rentabilité (-2,6 M€ d'EBITDA sur S1 2020), principalement du fait (i) des baisses de tonnages (Marrakech, Centre de Tri du Muy, Saint-Tropez, Marché Alimentaires et Forain), (ii) de la prime Pepa¹ et (iii) des dépenses en consommables (masques et autres) ;
- Un incident sur le site d'Aboncourt ayant entraîné une forte baisse des tonnages traités sans ajustement des charges fixes (-1,2 M€ EBITDA sur S1 2020) ;
- Des travaux sur l'ISDND de Pierrefeu-du-Var n'ayant pas permis le traitement des déchets ce qui a engendré une détérioration de la rentabilité du site (-0,4 M€ d'EBITDA sur S1 2020) ;
- -0.3 M€ d'EBITDA de moins-value de cession.

Les effets ponctuels et l'impact Covid-19 sont détaillés dans le tableau ci-dessous dont les ajustements sont réalisés sur la base des jugements et hypothèses de notre société :

<i>Données consolidées en M€</i>	S1 2020	S1 2019
Chiffre d'affaires	94,5	109,9
Aboncourt (Eboulements)	0,6	-
Pierrefeu (Travaux pour nouvelle autorisation)	5,7	-
Arrêt exploitation centre de tri le Broc	-	1,3
Indemnité rupture de contrat le Broc	-	-
Plus ou moins-value de cession	-	-
Total éléments ponctuels	6,3	1,3
Baisse Sponsoring suite Covid-19	-	-
Baisse d'activité contrat Marché Alimentaires et Forain	0,3	-
Marrakech baisse de tonnages	0,3	-
Prime Pepa	-	-
Dépenses Covid-19 (Masques et autres)	-	-
Baisse tonnages Centre de Tri du Muy	0,7	-
Baisse Tonnages CCMPM et CCGST (Saint-Tropez)	0,6	-
Total impact Covid-19	1,9	-
Chiffre d'affaires neutralisé des éléments ponctuels et impact Covid-19	86,3	108,6
	S1 2020	S1 2019
Excédent Brut d'Exploitation	8,3	10,6
Aboncourt (Eboulements)	-1,2	-
Pierrefeu-du-Var (Travaux pour nouvelle autorisation)	-0,4	-
Arrêt exploitation centre de tri le Broc	-	-1,4
Indemnité rupture de contrat le Broc	-	-4,2
Plus ou moins-value de cession	-0,3	0,6
Total éléments ponctuels	-1,9	-5,0

¹ Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat

Baisse Sponsoring suite Covid	0,1	-
Baisse d'activité contrat Marché Alimentaires et Forain	-0,2	-
Marrakech baisse de tonnages	-0,4	-
Prime Pepa	-1,0	-
Dépenses Covid (Masques et autres)	-0,4	-
Baisse tonnages Centre de Tri du Muy	-0,3	-
Baisse Tonnages CCMPM et CCGST (Saint-Tropez)	-0,5	-
Total impact Covid-19	-2,6	-
Excédent Brut d'Exploitation neutralisé des éléments ponctuels et impact Covid-19	12,8	15,6
En % du CA	14,9%	14,4%

Neutralisé de ces éléments que nous jugeons ponctuels et des effets transitoires liés à la Covid-19, l'Excédent Brut d'Exploitation du premier semestre aurait atteint 12,8 M€², soit un taux de marge de 14.9% (à comparer à 15,6 M€³ un an plus tôt pour un taux de marge de 14.4%).

*(EBE= résultat opérationnel + dotations aux amortissements et aux provisions)

C/ LE RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier (Coût de l'endettement financier net +/- autres produits ou charges financiers) représente un produit de 43 000 € au 30 juin 2020 contre une charge de 614 000 € au 30 juin 2019.

D/ LE RESULTAT NET

Le résultat net du premier semestre 2020 s'élève à -2,5 M€ contre -3,2 M€ l'année précédente, soit une amélioration de 611 000 €. La marge nette (Résultat net/Chiffre d'affaires) est de -2,7% contre -2,8% l'année précédente.

Durant ce premier semestre la trésorerie nette s'élève à 40,3 M€ contre 32,6 M€ au 31 décembre 2019.

Au 30 juin 2020, les dettes financières nettes de trésorerie s'élèvent à 55,3 M€ (contre 43,2 M€ au 31 décembre 2019) soit un ratio dettes nettes sur fonds propres de 83,1% contre 62,1% au 31 décembre 2019.

Les dettes financières nettes ont été impactées au premier semestre du retraitement des actifs en location conformément à la norme IFRS16. Ce retraitement augmente les dettes nettes de 15,3 M€ contre 12,2 M€ au 31 décembre 2019. Par ailleurs le Groupe a bénéficié d'un report de six mois des échéances d'emprunts dans le cadre de la crise sanitaire.

² Données non auditées - neutralisées de l'effet Aboncourt, Pierrefeu-du-Var et Covid-19

³ Données non auditées - neutralisé de l'effet centre de tri du Broc

Le Groupe a généré une capacité d'autofinancement (après coût de l'endettement financier net et impôt) de 10,9 M€ sur le premier semestre, contre 11,6 M€ au 30 juin 2019.

II / PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LE SECOND SEMESTRE 2020

L'appréciation du Groupe sur les principaux risques et incertitudes pesant sur ses activités n'a pas changé par rapport à ceux détaillés dans le rapport financier annuel 2019.

III / PERSPECTIVES POUR LE SECOND SEMESTRE 2020

Dans la continuité de sa politique d'assainissement de ses activités, le Groupe ne s'est pas porté candidat au renouvellement du marché de Marrakech à son échéance de décembre 2020 et a signé un protocole d'accord de fin de marché anticipée pour le centre de traitement et de valorisation des déchets d'Oum Azza.

Sur les activités liées aux déchets ménagers (collecte et valorisation / traitement), le second semestre 2020 ne devrait pas être affecté par la crise sanitaire en France du fait de la bonne tenue de la saison touristique dans les zones d'implantation du Groupe.

Compte tenu de la date de réouverture de notre installation de Pierrefeu-du-Var (septembre 2020), le plein effet du renouvellement de l'autorisation de cette installation se fera sentir sur l'exercice 2021.

La situation de notre installation de traitement d'Aboncourt, suite à l'apparition des fontis en décembre 2019 qui a entraîné une réduction drastique de la capacité du site, devrait rester identique à celle observée au premier semestre.

Malgré l'impact sur l'activité de la crise Covid-19 sur cette première partie de l'année et la forte baisse d'activité enregistrée dans le pôle Traitement-Valorisation, le Groupe devrait néanmoins constater une légère amélioration de son niveau de rentabilité pour l'ensemble de l'exercice 2020.

Au 30 juin 2020, le Groupe bénéficie d'un solide carnet de commandes, ne comprenant que les commandes fermes, qui s'élève à 615 M€, incluant 51% de l'activité de la société Zéphire (société mise en équivalence).

IV / PRINCIPALES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Les informations sur les opérations entre les parties liées relatives au semestre clos le 30 juin 2020 figurent en note 10 de l'annexe aux comptes consolidés condensés inclus dans le présent rapport financier semestriel.

**COMPTES CONSOLIDES
CONDENSES**

GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

**GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT
COMPTES CONSOLIDES CONDENSES AU 30 JUIN 2020**

GRUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT
ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE AU 30 JUIN 2020 (en K€)

ACTIF	Notes	30/06/2020	31/12/2019
ACTIFS NON-COURANTS			
Goodwill	7.1	8 318	8 544
Immobilisations corporelles	7.2	97 961	87 683
Autres immobilisations incorporelles		291	331
Participations comptabilisées par mises en équivalence	7.3	-	68
Titres non consolidés	7.11	1 922	2 071
Autres actifs non-courants		35 577	37 180
Impôts différés actifs	7.4	4 442	2 774
Actifs activités abandonnées	7.10	1 179	1 192
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		149 690	139 843
ACTIFS COURANTS			
Stocks et en-cours		1 819	2 003
Clients et comptes rattachés	7.5	67 534	63 295
Autres actifs courants		4 963	3 936
Actifs d'impôts courants		17 838	20 295
Trésorerie et équivalent de trésorerie		41 377	36 867
TOTAL ACTIFS COURANTS		133 530	126 396
TOTAL ACTIF		283 220	266 239

PASSIF	Notes	30/06/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis		21 416	21 416
Autres réserves		49 872	48 450
Titres en auto-contrôle	-	2 073	- 1 905
Résultat net – part du groupe	-	2 608	1 800
Capitaux propres part du groupe		66 606	69 761
Intérêts non contrôlés		- 91	- 154
TOTAL CAPITAUX PROPRES		66 515	69 607
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et passifs financiers à long terme	7.6	70 382	50 510
Impôts différés passifs	7.4		
Provisions à long terme		25 127	24 186
Avantages postérieurs à l'emploi		11 381	10 398
Autres passifs non courants		258	333
Passifs activités abandonnées	7.10	1 853	1 886
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		109 000	87 313
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés		31 060	28 258
Emprunts à court terme		1 107	4 218
Partie courante des emprunts et passifs financiers à long terme	7.6	25 158	25 363
Passif d'impôts courants et passifs sociaux		40 190	40 800
Provisions à court terme		3 662	3 541
Autres passifs courants		6 529	7 139
TOTAL PASSIFS COURANTS		107 704	109 320
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		283 220	266 239

GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 30 JUIN 2020 (en K€)

	Notes	30/06/2020	30/06/2019
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		94 460	109 879
Autres produits de l'activité		3	1 156
Achats consommés	-	4 755	7 917
Charges de personnel	-	55 561	61 202
Charges externes	-	21 776	23 895
Impôts et taxes	-	3 659	3 686
Dotation aux amortissements nette des reprises	-	12 021	13 831
Dotation aux provisions nette des reprises	-	101	537
Variation des stocks des en cours et produits finis	-	43	201
Autres produits et charges courants	-	361	3 518
Résultat opérationnel		- 3 815	- 3 750
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		179	359
Coût de l'endettement financier brut	7.7	- 378	- 518
Coût de l'endettement financier net		- 199	- 159
Autres produits et charges financiers		242	- 455
Charge d'impôt	7.8	1 224	1 218
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	7.3	4	8
Résultat net avant résultat activités arrêtées		- 2 544	- 3 155
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		- 0	0
Résultat net de l'ensemble consolidé		- 2 544	- 3 155
Intérêts non contrôlés		64	42
Résultat net (part du groupe)		- 2 608	- 3 196
Résultat net par action hors autocontrôle (en euros)		- 0,067522	- 0,827340
Résultat net dilué par action (en euros)		- 0,067522	- 0,827340

GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT
ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE AU 30 JUIN 2020 (en K€)

	Notes	30/06/2020	30/06/2019
Résultat net de l'ensemble consolidé		- 2 544	-3 155
Gains et pertes actuariels bruts		- 591	-957
Impôt sur gains et pertes actuariels		148	240
Éléments non recyclables en résultat		- 443	-717
Ecart de conversion		- 105	-75
Autres éléments recyclables		67	-87
Éléments recyclables en résultat		- 172	-162
Autres éléments du résultat global pour la période, nets d'impôts		- 615	-879
Résultat global de la période		- 3 159	-4 034
Intérêts non contrôlés		63	-1
Part du groupe		- 3 221	-4 035

GRUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT
ETAT DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2020 (en K€)

	Capital	Réserves liées au capital	Titres en auto-contrôle	Réserves et résultat consolidés	Résultats enregistrés en cap. Propres	Capitaux propres (groupe)	Intérêts non contrôlés	Total capitaux propres
<i>Notes</i>								
Capitaux propres au 31 décembre 2018	21 416	4 -	2 038	50 302 -	294	69 390 -	174	69 216
Opérations sur le capital						-		-
Paiements fondés sur des actions						-		-
Opérations sur titres auto-détenus			20		88	68		68
Dividendes							22 -	22
Résultat global de la période				- 4 034	-	4 034 -	1 -	4 035
Sortie de périmètre						-		-
Reclassement période						-		-
Capitaux propres au 30 juin 2019	21 416	4 -	2 058	46 268 -	206	65 424 -	197	65 227
Capitaux propres au 31 décembre 2018	21 416	4 -	2 038	50 302 -	294	69 390 -	174	69 216
Opérations sur le capital						-		-
Paiements fondés sur des actions						-		-
Opérations sur titres auto-détenus			60		57	3		3
Dividendes				966		966 -	22 -	988
Résultat global de la période				1 334	-	1 334	42	1 376
Sortie de périmètre						-		-
Reclassement période						-		-
Capitaux propres au 31 décembre 2019	21 416	4 -	1 978	50 670 -	351	69 761 -	154	69 607
Capitaux propres au 31 décembre 2019	21 416	4 -	1 978	50 670 -	351	69 761 -	154	69 607
Opérations sur le capital						-		-
Paiements fondés sur des actions						-		-
Opérations sur titres auto-détenus			95		162	67		67
Dividendes						-		-
Résultat global de la période				- 3 221	-	3 221	63 -	3 159
Sortie de périmètre						-		-
Reclassement période						-		-
Capitaux propres au 30 juin 2020	21 416	4 -	2 073	47 449 -	189	66 606 -	91	66 515

GRUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 30 JUIN 2020 (en K€)

		30/06/2020	30/06/2019
Résultat net des sociétés intégrées (y compris intérêts minoritaires)		-2 544	-3 155
Dotations nettes aux amortissements et provisions		11 788	14 089
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur			
Autres produits et charges calculés		1 377	444
Plus et moins-value de cession		328	228
Quote- part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		-4	8
Dividendes (titres non consolidés)		-16	-29
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		10 930	11 586
Coût de l'endettement financier		199	159
Charge d'impôt (y compris impôts différés)		-1 224	-1 218
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	(A)	9 904	10 527
Impôts versés	(B)	-268	-363
Variation du B.F.R lié à l'activité	(C)	-949	-15 616
Autres flux liés à l'activité	(C)		
Flux net de trésorerie généré par l'activité (A+B+C)	(D)	8 688	-5 452
Dont Flux issu des activités abandonnées			
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles			
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles		-22 229	-13 041
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		4 963	1 665
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)			
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		97	222
Incidences des variations de périmètre		1	
Dividendes reçus (stés mises en équivalence, titres non consolidés)		67	101
Variation des prêts et avances consentis (*)		1 530	2 295
Subventions d'investissement reçues		15	24
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(E)	-15 557	-8 734
Dont Flux issu des activités abandonnées			
Sommes reçues des actionnaires lors des augmentations de capital :			
- Versées par les actionnaires de la société mère			
- Versées par les minoritaires des sociétés intégrées			
Rachats et reventes d'actions propres		67	-20
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice :			
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère			
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées			
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		23 011	14 022
Remboursement d'emprunts		-8 259	-19 674
Remboursement d'emprunts (location financement)			
Intérêts financiers versés (y compris contrats de location financement)		-199	-159
Autres flux liés aux opérations de financement		7	96
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(F)	14 626	-5 735
Dont Flux issu des activités abandonnées			
Incidence des variations des cours des devises	(G)	-52	-36
Trésorerie activité abandonnées	(H)		
Variation de la trésorerie nette (D+E+F+G+ H)		7 705	-19 957

TABLEAU DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET (en K€)
--

		30/06/2020	Variations	31/12/2019
Trésorerie brute	(a)	41 377	4 510	36 867
Emprunts à court terme (concours bancaires courants et intérêts courus)	(b)	- 1 107	3 111	- 4 218
Intérêts courus compris dans les emprunts à court terme	(c)	118	84	34
Trésorerie (d) = (a) + (b) + (c)		40 389	7 705	32 683
Endettement financier brut (courant et non courant)	(e)	- 95 539	- 19 667	- 75 873
Endettement financier net (e) - (d)		- 55 151	- 11 961	- 43 190
<i>Voir note 4.1.8 pour le détail des soldes</i>				

V - ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1 - Note d'information générale

La société Groupe Pizzorno Environnement est une Société Anonyme au capital de 21 416 000 euros divisé en 4 000 000 actions, dont le siège social est à Draguignan (83300), 109 rue Jean Aicard ; elle est immatriculée au RCS de Draguignan sous le N° 429 574 395 (2000B33) depuis le 18/2/2000. Depuis le 8 juillet 2005, elle est cotée à Paris sur le marché Eurolist, compartiment C. La durée d'existence de la société est de 90 ans.

Elle exerce ses activités, directement ou via ses filiales en France et au Maroc, dans le domaine de la protection de l'environnement, de l'élimination et de la valorisation des déchets sous toutes leurs formes, notamment le ramassage, le traitement, le transport, le recyclage des ordures, les nettoyages industriels et urbains, l'assainissement, la filtration et le traitement des eaux.

Les présents comptes consolidés condensés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 15 Octobre 2020.

2 - Référentiel comptable

Les comptes semestriels clos le 30 juin 2020 du Groupe Pizzorno Environnement sont présentés et ont été préparés sur la base des dispositions de la norme IAS 34 « information financière intermédiaire ». S'agissant de comptes condensés, ils n'incluent pas toute l'information financière requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels du groupe Pizzorno Environnement pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires condensés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2020 et disponibles sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm. Ces principes comptables sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, présentés dans la Note 2.1 des comptes consolidés du Rapport annuel 2019.

Les normes et interprétations devenues d'application obligatoire au 01/01/2020 sont les suivantes :

- Amendements aux normes IAS 1 et IAS 8 : Définition de l'importance relative ;
- Amendements à la norme IFRS 3 : Définition d'une activité « business » ;
- Amendements des références au cadre conceptuel dans les normes IFRS ;
- Amendements aux normes IFRS 7 et IFRS 9 : Réforme des taux interbancaires de référence.

Les comptes consolidés de la période intermédiaire ont été établis sur la base des règles utilisées pour la clôture de l'exercice 2019. L'impôt société notamment est calculé en fonction des taux connus par opération pour chaque entité au 30/06/2020. Les taux retenus pour le calcul de l'impôt différé des sociétés françaises sont ceux prévus par la loi de finance de l'année 2020 en fonction des dates d'échéance estimées des créances et des dettes. Ils s'échelonnent de 31% pour les échéances du deuxième semestre 2020, à 27,5% pour les échéances en 2021 et à 25% pour les échéances à partir de 2022. La direction estime à ce jour que l'incidence de la contribution sociale de 3.3%, historiquement négligeable à l'échelle du groupe le restera dans le futur.

3 – Evénements majeurs de la période

Crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19

Les impacts de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 et des décisions prise par les états pour y faire face ont touché l'ensemble des secteurs d'activité économiques et financiers français et mondiaux. Dès le début de la crise, le Groupe a mis en œuvre, en liaison avec ses clients, un plan de continuité d'activité afin de garantir la poursuite de ses missions essentielles de service public au service de l'intérêt général. Dans le même temps, le Groupe a mis en place de nombreuses mesures visant à permettre à ses agents de continuer leurs activités en totale sécurité (solution hydro-alcoolique, port du masque, respect des gestes barrières ...).

Ainsi, la direction du Groupe, en coordination avec ses clients, a adapté son organisation, comme suit :

- Maintien des collectes des déchets ménagers en adaptant les moyens humains, conformément aux consignes d'hygiène et de prévention émises par le Gouvernement et recommandées par la filière des professionnels du déchet ;
- Maintien de l'activité de traitement des déchets sur ses sites d'exploitation, notamment des Déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) à l'UVE de Toulon ;
- Fermeture des déchetteries accueillant des particuliers et gérées par le Groupe.

Enfin, le télétravail a été généralisé pour toutes les fonctions éligibles.

Les impacts de la crise sanitaire sur le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel au cours du premier semestre 2020 sont les suivants :

Impact Covid	Chiffre d'affaires	Résultat opérationnel courant
Baisse d'activité contrats marchés alimentaires et forains	- 301	- 169
Baisse d'activité contrat Marrakech	- 277	- 350
Baisse d'activité centre de tri du Muy	- 744	- 334
Baisse d'activité contrat Saint-Tropez	- 550	- 500
Prime PEPA		968
Dépenses Covid (dont masques)		391
Baisse sponsoring		84
	- 1 872	- 2 628

Arrêt de l'exploitation du centre d'Oum Azza

A la suite de la signature d'un protocole de résiliation à l'amiable, le Groupe Pizzorno a annoncé l'arrêt de l'exploitation, par sa filiale TEODEM, du centre de traitement et de valorisation des déchets d'Oum Azza. Cet arrêt a pris effet à compter du 1^{er} juillet 2020.

Les immobilisations ont été vendues au repreneur à la valeur nette comptable. Ainsi, aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 30 juin 2020.

A noter également que le personnel attaché à ce contrat a été repris par le repreneur du contrat et les salaires ne sont donc plus à la charge du Groupe Pizzorno.

Exploitation de l'installation de stockage de déchets non dangereux du Balançon

Pour rappel, le site n°4 de l'installation de stockage de déchets non dangereux du Balançon a fermé en date du 7 août 2018 par décision du tribunal Administratif de Toulon.

Une demande d'autorisation d'exploitation du site n°5 a été rejetée par l'administration.

En raison du nouveau Plan Régional de Gestion des Déchets en date du 26 juillet 2019 qui impose la réécriture de certaines parties, le Groupe n'a pas encore déposé de nouvelle demande d'autorisation.

Au 30 juin 2020, du fait du refus de l'autorisation d'exploiter un nouveau site n°5 sur la base du projet initial, les provisions et amortissements sont toujours basés sur l'hypothèse que l'autorisation d'exploiter le site n°5 ne sera pas obtenue.

Renouvellement de l'autorisation du site du Roumagayrol

L'autorisation préfectorale d'exploiter le site n°5 de l'installation de stockage de déchets non dangereux de Roumagayrol devait prendre fin le 31 mars 2020. Une nouvelle demande d'autorisation préfectorale a été déposée par la société le 30 décembre 2016 afin de poursuivre l'exploitation du site.

Un arrêté préfectoral du 21 octobre 2019 a donné l'autorisation à la société d'exploiter le site n°6 pour une durée minimale de 8 ans. La mise en service du site a été effective le 11 septembre 2020.

Sinistres sur le site d'Aboncourt

Un incendie est survenu au mois de juillet 2019 sur le site d'Aboncourt, ce qui a nécessité notamment une réorganisation de la circulation sur le site.

De plus, deux fontis (effondrements de terrains) se sont formés en octobre et décembre 2019 ayant entraîné une réduction significative de l'activité et se poursuivant à ce jour.

Non renouvellement du marché du Centre de tri de Grenoble

La métropole Grenoble-Alpes a souhaité programmer la reconstruction du centre de tri. Compte tenu du timing, une prorogation du contrat initial de 4 mois, soit jusqu'à fin avril 2020 a été octroyé à la société STAR ATHANOR.

La société STAR ATHANOR a participé à l'appel d'offre pour la construction et l'exploitation du nouveau centre de tri mais n'a pas été retenue.

Contentieux en Mauritanie

Des décisions de justice ont été rendues en Mauritanie réclamant un montant d'environ 0,5 M€ au groupe. Une procédure d'exequatur a débuté au tribunal de Grande instance de Draguignan avec une audience initialement prévue en octobre 2018 et reportée par deux fois.

Fin 2019, cette affaire a été radiée par le juge du tribunal de Grande instance de Draguignan pour défaut d'accomplissement des diligences dans le délai requis par la partie adverse.

Au 30 juin 2020, aucune procédure n'a été relancée, la société reste donc en attente d'une éventuelle réintroduction de l'affaire. Aucune provision n'a été comptabilisée à ce stade, la société estimant ne pas devoir cette somme et bénéficiant de plus de la garantie de l'état Mauritanien sur ce sujet.

Activité du groupe en Tunisie

Le contrat de gestion du centre de traitement du Grand Tunis est arrivé à échéance 31/08/2014 et le groupe a souhaité de ne pas être candidat à notre succession. En conséquence de cette décision, l'activité du GIE Pizzorno / AMSE a été arrêtée courant 2014.

Ces décisions trouvent toutes le même fondement : la grande difficulté de se faire payer dans des conditions normales et de faire respecter la bonne foi dans les relations contractuelles.

Les conséquences financières de ces décisions se sont ressenties fortement sur l'exercice 2014 mais ont permis de préserver les capacités de développement du Groupe sur des aires géographiques bénéficiant de conditions de marchés mieux maîtrisables.

Depuis le 31/08/2014, le groupement « Pizzorno / AMSE », qui était titulaire du contrat, n'a plus d'activité.

La caution bancaire concernant le marché de Djebel Chekir d'un montant de 460 K€ a été appelée début 2016 et passée en charges. Cette caution avait été consentie par la SAS SOVATRAM (société absorbée en 2014 par Pizzorno Environnement Industrie), membre du groupement « Pizzorno/AMSE ». Ce montant avait fait l'objet d'une provision au 31 décembre 2015.

Le groupe a entrepris la liquidation du GIE Pizzorno/AMSE, laquelle permettra celle de PIZZORNO ENVIRONNEMENT TUNISIE et des succursales de Pizzorno Environnement Industries et Groupe Pizzorno Environnement.

Dissolution Roger Gosselin

L'activité de la société Roger Gosselin a cessé dans le courant de l'exercice 2018. Elle a été dissoute en date du 20 avril 2020 sans liquidation au travers d'un transfert universel de son patrimoine à son associée unique la société Groupe Pizzorno Environnement.

4 – Passifs éventuels

Les passifs éventuels font l'objet d'une information en annexe. Ils correspondent à :

- Des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise, ou
- Des obligations actuelles résultant d'événements passés, mais qui ne sont pas comptabilisées car il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation, ou car le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.
- Taxe foncière en période de post-exploitation :

Le groupe a provisionné dans ses comptes les coûts correspondants à ses obligations de suivi trentenaire des Centres de Suivi des Déchets Ultimes (CSDU). Cependant dans une jurisprudence récente (22/11/2017), le conseil d'état a considéré que la taxe foncière due par le propriétaire exploitant, devait être calculée pour ce type de site sur la base due pour les propriétés bâties, et ce y compris pendant la période de post-exploitation. Les sommes éventuellement dues à ce titre pendant la période de suivi trentenaire n'ont pas été provisionnées par le groupe depuis la clôture au 31 décembre 2017, car trop d'incertitudes subsistent pour permettre d'évaluer un montant de manière raisonnable :

- D'une part le statut du groupe vis-à-vis de ces sites pendant la période de post-exploitation n'est pas connu à ce jour, ce qui conditionne l'exigibilité et le mode de calcul de la taxe (notamment des négociations sont en cours avec les bailleurs concernant les baux emphytéotiques sur les deux sites concernés pouvant conduire pour l'un d'entre eux à une absence d'exigibilité de cette taxe durant la période de post-exploitation) ;
- D'autre part la fédération nationale des activités de la dépollution et de l'environnement (FNADE), organisation professionnelle représentative des industriels de l'environnement, s'est saisie de ce sujet et a notamment entrepris un dialogue avec la direction de la législation fiscale en vue de préciser la manière de déterminer la taxe ;
- Par ailleurs, en 2019, l'article 121 de la loi de finances pour 2020 (loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019) a notamment modifié l'article 1499-00 A du Code Général des Impôts en insérant l'alinéa suivants : « L'article 1499 ne s'applique pas à la détermination de la valeur locative des équipements indissociables des installations de stockage de déchets autorisées conformément au titre 1er du livre V du code de l'environnement, dès lors que les installations ont cessé de procurer des revenus provenant de l'enfouissement de déchets avant le 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle l'imposition est établie, sans qu'il soit tenu compte des revenus accessoires provenant de l'extraction de biogaz. » ;
 - o Cet article a pour objet de faire glisser les CSDU en post-exploitation d'une activité industrielle relevant de la méthode comptable, qui repose sur le prix de revient des investissements passibles de la taxe foncière sur les propriétés bâties à une activité commerciale relevant de la grille tarifaire qui repose sur une surface pondérée valorisée par un tarif au m² mais plusieurs questions se posent encore sur l'application de cette mesure qui devrait toutefois réduire la base de calcul de la taxe foncière qui serait due.

Compte tenu de l'ensemble de ces incertitudes, des actions encore en cours de la FNADE et de la durée de la projection en cause (trente ans), il n'est toujours pas possible au 30 juin 2020 pour le groupe d'estimer de manière fiable ses obligations futures en la matière.

Le passif éventuel lié à cette obligation varie selon les hypothèses retenues entre zéro et 12,4 M€ (avant effets d'actualisation).

- Contentieux social sur l'établissement mauritanien de la filiale Dragui-Transports :

Le collectif des salariés de l'établissement mauritanien Dragui-Transports a engagé une procédure devant l'inspection du travail. Le litige porte sur des interprétations de salaires de base, salaires bruts, salaires nets et différentes autres primes pour un montant total de 2,2 M€.

Suite à une première expertise et une contre-expertise, le Conseil d'arbitrage a, par sa sentence en date du 17 janvier 2012, décidé d'accorder certains droits et s'est déclaré incompétent sur d'autres points.

La société Dragui-Transports et ses conseils ont formulé un pourvoi en cassation partiel. Le jugement en cassation devant la Chambre Civile et Sociale n° 1 de la Cour Suprême mis en délibéré au 18 décembre 2012, a rejeté le pourvoi en dépit de la consistance et du bien-fondé des moyens exposés à la demande.

Début 2013, une réunion avec le Ministre de la Justice s'est tenue. Ce dernier a donné son accord et des instructions, permettant l'introduction d'un pourvoi dans l'intérêt de la loi, visant à casser la décision du 18 décembre 2012 rendue par la Chambre Civile et Sociale n° 1 de la Cour Suprême. Dans le même temps, le Tribunal du Travail a rejeté la demande d'exécution forcée contre l'établissement mauritanien Dragui-Transports.

Le 8 avril 2013, la cour suprême a cassé cette dernière décision et renvoyé l'affaire devant le tribunal du travail autrement composé. Ce dernier a rendu l'ordonnance du 29 septembre 2013 pour l'exécution forcée contre l'établissement mauritanien de la société Dragui-Transports à concurrence de 865 456 KUM (soit 2 160 K€). Le 2 octobre 2013, cet établissement a introduit un pourvoi en cassation contre cette ordonnance devant les chambres réunies de la Cour Suprême.

Début 2014, le Tribunal du Travail a ordonné l'exécution forcée contre l'établissement mauritanien de la société Dragui-Transports. Cette procédure entachée de vice de forme n'a pas abouti.

Après une analyse approfondie des termes de la procédure, avec ses conseils juridiques, dans l'attente du déroulement de la procédure du pourvoi dans l'intérêt de la loi, la Société a considéré qu'elle possède, pour différents motifs, les meilleures chances d'obtenir gain de cause. A ce jour, et notamment depuis la fermeture de son établissement local début 2015, ces dossiers n'ont reçu aucun développement nouveau dont la société Dragui-Transports aurait été avertie. En conséquence et à l'instar des comptes précédents, la Société n'a constitué aucune provision pour risque au titre de cette affaire au 30 juin 2020.

5 - Saisonnalité

Une partie de l'activité de traitement des déchets est soumise à une saisonnalité estivale pour les communes du littoral. Cependant, l'effet est négligeable pour l'ensemble du groupe compte tenu de la variété des implantations géographiques en France et à l'étranger.

6 - Périètre de consolidation

6.1 - Société Mère

Groupe Pizzorno Environnement
 Société Anonyme au capital de 21 416 000 €
 109, rue Jean Aicard
 83300 DRAGUIGNAN
 RCS Draguignan 429 574 395 (2000 B 33)

6.2 - Filiales consolidées

Dénomination		N° Siren	% Intérêt	% Contrôle	Mode d'intégration
Azur Valorisation	Draguignan	802 579 755	100%	100%	IG
Abval	Draguignan	808 275 754	100%	100%	IG
Draguigaz	Draguignan	843 312 620	50%	50%	ME
Dragui-Transports (Dt)	Draguignan	722 850 070	95.65 %	100%	IG
Exarent	Draguignan	804 024 289	100%	100%	IG
Deverra	Draguignan	808 318 349	99.86%	100%	IG
Sci foncière de la Mole	Draguignan	490 920 634	47.82%	50%	IG
Pizzorno AMSE	Tunis (Tunisie)		59.48%	60%	IG
Pizzorno Environnement Tunisie	Tunis (Tunisie)		98.91 %	100%	IG
Samnet	Saint-Ambroix	302 221 403	100%	100%	IG
Segedema	Rabat (Maroc)		98.49 %	100%	IG
Pizzorno Environm Eau et Assmt	Draguignan	323 592 295	99.22 %	100%	IG
Pizzorno Environm Industrie	Draguignan	803 515 444	100%	100%	IG
Pizzorro Environm International	Draguignan	803 515 519	100%	100%	IG
Pizzorno Environnement Services	Draguignan	525 244 190	100%	100%	IG
Pizzorno Global Services	Draguignan	808 299 671	100%	100%	IG
Propolys	Draguignan	525 089 371	100%	100%	IG
Proval	Le Bourget	803 243 724	100%	100%	IG
Société de tri d'Athanol	La Tronche	790 294 508	100%	100%	IG
Teodem	Rabat (Maroc)		99.21 %	100%	IG
Teomara	Rabat (Maroc)		98.65 %	100%	IG
Teorif	Rabat (Maroc)		99.20 %	100%	IG
Valeor	Draguignan	802 557 942	100%	100%	IG
Valteo	Draguignan	802 556 241	100%	100%	IG
Zephyre	Toulon	790 031 546	50.98 %	51%	ME

Au cours du premier semestre 2020, les sociétés Roger Gosselin et SEP GPE Nicollin sont sorties du périmètre de consolidation.

6.3 - Participations non consolidées

Certaines participations ont été exclues du périmètre de consolidation parce qu'il s'agit d'entreprises en sommeil ou sur lesquelles le Groupe n'exerce aucune influence notable.

Sociétés	% capital détenu	Quote-part capitaux propres	Résultat exercice 2019	Valeur des titres
SCI du Balançan	16,66	4	22 ⁽⁵⁾	174 ⁽¹⁾
SA Scann	5,00	(nd)	(nd)	0 ⁽²⁾
GIE varois d'assainissement	5,00	(nd)	(nd)	8
IRFEDD	13,50	(nd)	(nd)	2
SPANC Sud Sainte Baume	30,00	(nd)	(nd)	9 ⁽³⁾
Z ET P à Abu Dhabi	49,00	(nd)	(nd)	0 ⁽⁴⁾
Total				192

(1) La valeur des titres est justifiée par la valeur des terrains

(2) Une juste valeur nulle des titres de la SA SCANN d'une valeur historique de 15 K€ a été retenue depuis le 1^{er} janvier 2019 et au 30 juin 2020 (à noter que ces titres étaient dépréciés à 100% au 31 décembre 2019)

(3) Le groupe n'exerce aucune influence sur la gestion de la société

(4) La société n'est pas active. Une juste valeur nulle des titres de la Z ET P d'une valeur historique de 25 K€ a été retenue au 30 juin 2020 (à noter que ces titres étaient dépréciés à 100 % au 31 décembre 2019)

(5) Aucune situation intermédiaire au 30 juin 2020 n'a été arrêtée. Le résultat communiqué est donc le dernier exercice connu, soit le résultat 2019.

(nd) Eléments non disponibles

6.4 - Obligations

Depuis l'exercice 2017, le Groupe place une partie de sa trésorerie en obligations cotées pour un montant de 1 730 K€ au 30 juin 2020 (juste valeur à cette date). Ce placement est classé en « titres disponibles à la vente » et comptabilisé à la juste valeur par OCI, considérant que le fait qu'il soit soumis à un risque non négligeable de changement de valeur ne permettait pas de la considérer comme un « équivalent de trésorerie ».

Pour rappel, lorsqu'une obligation présente une perte de valeur pour risque de crédit, une dépréciation est constatée directement en résultat. Ainsi, les obligations Casino et Rallye ont fait l'objet d'une dépréciation au 30/06/2020 à hauteur de 271 K€.

6.5- Méthode de conversion pour les entreprises étrangères

Les postes de bilan des sociétés marocaines et tunisiennes sont convertis dans les comptes consolidés du Groupe sur la base du cours de change en vigueur à la date d'arrêté des comptes. Les postes du compte de résultat ainsi que le tableau de financement sont convertis sur la base du taux moyen de la période. Les écarts de conversion sont comptabilisés au bilan en capitaux propres.

Les différents taux de conversion utilisés sont les suivants :

Pays	Taux début exercice	Taux moyen de l'exercice	Taux fin exercice
Maroc	10,7287	10,8236	10,9042
Tunisie	3,1758	3,1667	3,2086

7 – Notes explicatives sur les comptes

7.1 - Goodwill

Les goodwill ont été déterminés par différence entre les coûts d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs acquis et passifs repris identifiés dans le cadre de regroupements d'entreprises.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « dépréciation d'actifs », les goodwill ne sont pas amortis mais leur valeur est testée au moins une fois par an ou en cas d'indice de perte de valeur. Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). Le Groupe a défini ses UGT sur la base du niveau auquel il organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne.

Cinq UGT ont ainsi été définies par le groupe :

- Collecte / Nettoyement

Cette UGT regroupe l'ensemble des activités de collecte d'ordures ménagères, collecte par relevage des colonnes sélectives, nettoyage urbain, mise à disposition de caissons pour DIB (déchets industriels banals) auprès d'industriels et de particuliers.

- Traitement

Cette UGT est composée des activités traitement du groupe réalisées sur les sites du Cannet des Maures, de Pierrefeu du Var, de Cabasse et d'Aboncourt (il s'agit d'une DSP).

- Tri/ Valorisation

Cette UGT regroupe 2 centres de tri et valorisation, le centre de tri du Muy et la DSP d'Athador qui est arrivé à échéance au 30 avril 2020.

- Assainissement / Nettoyage

Cette UGT concerne l'activité Assainissement et curage pour les collectivités et les particuliers.

- Export

Cette UGT regroupe l'ensemble des contrats de collecte et traitement des déchets à l'international et concerne nos activités au Maroc.

Dans la mise en œuvre des tests de perte de valeur des goodwill, le Groupe utilise pour la détermination de la valeur recouvrable, la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité (calcul des flux futurs de trésorerie actualisés) et la juste valeur nette des coûts de cession.

Lorsque la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, la perte de valeur correspondante est imputée par ordre de priorité sur les goodwill et est présentée en « autres charges d'exploitation », avant que tout surplus éventuel soit imputé au prorata de leurs valeurs comptables respectives aux autres actifs de l'UGT considérée, afin de ramener la valeur nette comptable des actifs de l'UGT à leur valeur recouvrable.

Les évaluations effectuées lors des tests de perte de valeur des goodwill sont sensibles aux hypothèses retenues en matière d'évolution des prix de vente et des coûts futurs, de tendances économiques dans le secteur de l'environnement et services aux collectivités. Ces évaluations sont également sensibles aux taux d'actualisation et de croissance à l'infini retenus.

Au titre de l'arrêté au 30 juin 2020, compte tenu d'une capitalisation boursière au 30 juin supérieure à l'actif net du Groupe, un test de dépréciation sur toutes les UGT n'est pas nécessaire.

Compte tenu d'un indice de perte de valeur spécifique sur l'UGT Export (arrêt du contrat TEODEM, non sollicitation par le Groupe du renouvellement sur le contrat de Marrakech prenant fin le 31 décembre 2020 et constatation d'une dépréciation de 1,2 M€ sur cette même UGT au 31 décembre 2019), un test de dépréciation de cette UGT a été réalisé pour l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2020.

Les hypothèses et options clés retenues pour déterminer les valeurs recouvrables à partir de projection de flux de trésorerie futurs d'exploitation sont les suivantes pour l'UGT Export :

- Seuls ont été valorisés les flux de trésorerie pour les contrats en cours jusqu'à leur échéance en 2023 (départ du Groupe anticipé en 2024), aucune valeur terminale n'ayant été calculée.
- Taux d'actualisation (considéré comme reflétant le coût moyen pondéré du capital (WACC)) utilisé au 30 juin 2020 : 8,8 %. Il s'agit du taux déterminé au 31 décembre 2019 par le prestataire externe spécialisé auquel nous avons recours pour définir les taux d'actualisation.
Ce taux a notamment été déterminé à partir d'un taux sans risque de 1.5 % et d'une prime de risque de marché de 7,6%.
- Arrêt du contrat d'Oum Azza au 30 juin 2020
- Poursuite du contrat de Marrakech jusqu'à son terme au 31 décembre 2020
- Encaissement des créances clients selon les hypothèses suivantes :
 - Recouvrement de 50% des créances provisionnées sur les révisions de prix et prestations
 - Recouvrement des arriérés sur les contrats terminés ou en contentieux en 2021 et 2022, par le recours à une société de recouvrement

Pour rappel, l'UGT Export, une provision pour dépréciation de 1,2 M€ a été comptabilisée au 31 décembre 2019 permettant de ramener la valeur nette des actifs à la valeur recouvrable. Aucun goodwill n'étant rattaché à l'UGT Export, conformément à la norme IAS 36, la dépréciation a été affectée aux immobilisations de l'UGT considérée au prorata de leurs valeurs comptables respectives.

Compte tenu des hypothèses retenues au 30 juin 2020, le test de dépréciation de l'UGT Export a permis de justifier la valeur nette comptable des actifs de l'UGT au 30 juin 2020. En conséquence, aucune dépréciation complémentaire n'a été

comptabilisée au 30 juin 2020 principalement en raison de meilleures prévisions d'encaissements des créances clients liées au recours à des sociétés de recouvrement.

De plus, comme évoqué précédemment, le site d'Aboncourt rattaché à l'UGT « Tri / Valorisation » présente un indice de perte de valeur en raison de l'incendie et des fontis découverts fin 2019. Un test de valeur spécifique au site d'Aboncourt a donc été réalisé.

Aucune dépréciation des actifs rattachés au site d'Aboncourt n'a été comptabilisée au 30 juin 2020. En effet, en cas d'arrêt d'exploitation du site, le contrat prévoit une reprise des immobilisations à la valeur nette comptable.

Les autres UGT ont été testées au 31 décembre 2019 et en l'absence d'indice de perte de valeur sur le premier semestre 2020, ces UGT n'ont pas fait l'objet de nouveaux tests de valeur au 30 juin 2020.

La norme IAS 36.134 requiert des analyses de sensibilité dans le cas où une variation raisonnable d'une ou plusieurs hypothèses clés conduirait à faire baisser la valeur recouvrable au-dessous de la valeur comptable. Dans ce cadre, les paramètres du taux d'actualisation et du taux de croissance pour les projections des flux de trésorerie ont fait l'objet d'une analyse de sensibilité.

La sensibilité des valeurs recouvrables à une modification d'un point de taux d'actualisation est la suivante :

Unités génératrices de trésorerie ou groupe d'UGT	Impact d'une augmentation / diminution d'un point de taux d'actualisation sur la valeur d'utilité		Ecart entre la valeur recouvrable et la valeur nette comptable testée	Taux d'actualisation rendant la valeur d'utilité inférieure à la valeur comptable
	+ 1 point	- 1 point		
En K€				
Export	- 386	397	- 562	10,30%

S'agissant du test de sensibilité, une augmentation ou une baisse des cash-flows actualisés totaux de l'UGT de plus ou moins 5% entraînerait une augmentation ou une diminution de 1 027 K€ sur la valeur d'utilité.

De plus, une baisse de 2,8% rendrait la valeur d'utilité inférieure à la valeur nette comptable.

7.2 - Immobilisations corporelles

Rubriques	31/12/2019	Acquisitions	Cessions	Variation périmètre	Autres (*)	30/06/2020
Immobilisations corporelles						
Terrains	6 902					6 902
Constructions	75 123	4 576	7 690	-	81	71 928
Installations techniques	45 414	646	13 744	-	63	32 253
Autres immobilisations corporelles	172 088	10 249	16 266		939	167 010
Immobilisations en cours	5 006	11 558			- 1 200	15 364
Avances et acomptes	-					-
Total Valeur Brute	304 532	27 030	37 700	-	- 406	293 457
Amortissements						-
Constructions et terrains	52 483	2 275	4 878	- 43		49 838
Installations techniques	36 648	1 522	13 274	- 66		24 831
Autres immob. corporelles.	125 197	8 145	14 667	- 192		118 484
Total amortissements	214 328	11 943	32 818	- 300	-	193 153
Dépréciation						-
Immobilisations corporelles (**)	2 521		178			2 343
Immobilisations en cours	-					-
Total dépréciations	2 521	-	178	-	-	2 343
Total Net	87 683					97 961

(*) Principalement reclassements de poste à poste

(**) Une provision a été constituée concernant les immobilisations devenues inutiles suite à l'arrêt du site du Cannet et sur l'UGT Export pour un montant de 1,2 M€ déterminée lors du test de dépréciation réalisé au 31 décembre 2019.

La variation des immobilisations corporelles relatives aux retraitements des contrats de crédits-bails et contrats de location se ventile ainsi :

Rubriques	31/12/2019	Acquisitions	Cessions	Variation périmètre	Autres (*)	30/06/2020
Immobilisations corporelles						
Terrains	-					-
Constructions	14 575	4 576	98			19 053
Autres immobilisations corporelles	45 343	213	4 626		- 135	40 795
Total Valeur Brute	59 917	4 789	4 724	-	- 135	59 847
Amortissements						-
Constructions et terrains	2 356	1 449	83			3 722
Autres immob. corporelles.	39 195	1 281	4 349		- 86	36 041
Total amortissements	41 551	2 730	4 432	-	- 86	39 763
Dépréciation						-
Immobilisations corporelles	441					441
Immobilisations en cours						-
Total dépréciations	441	-	-	-	-	441
Total Net	17 925					19 643

7.3 - Participations mises en équivalence

Ce poste enregistre la part du Groupe dans les capitaux propres des entreprises associées.

Il est constitué de trois sociétés :

- La société ZEPHIRE acquise en 2013 qui exploite dans le cadre d'une délégation de service public une unité de valorisation énergétique et construit une nouvelle unité dans le cadre de la même délégation. Cette société fait l'objet d'une gestion commune avec l'autre partenaire et les fonctions de direction sont partagées. En conséquence elle est intégrée selon la méthode de la mise en équivalence.
- La société en participation GPE NICOLLIN. Cette société fait l'objet de fonctions de direction partagées mais le groupe, s'il a une influence notable, n'a pas de droits directs sur ses actifs et passifs. La société a été dissoute le 2 février 2020.
- La société DRAGUI GAZ acquise en 2018 qui exploite une station de gaz naturel pour véhicules. L'activité de cette société a débuté au cours du 2^{ème} semestre 2019. Cette société fait l'objet d'une gestion commune avec l'autre partenaire et les fonctions de direction sont partagées. En conséquence, elle est intégrée selon la méthode de la mise en équivalence.

Les principaux agrégats de ces sociétés sont les suivants pour le 1^{er} semestre 2020 (K€) :

	Zephire	SEP GPE Nicollin	Draguigaz
Chiffre d'affaires	12 826	-	239
Total Bilan	67 300	-	928
Résultat net avant impôt	- 460	- 0	6

7.4 - *Impôts différés actifs et passifs*

Ces postes concernent les impôts différés dont la ventilation par nature est la suivante (en milliers d'euros) :

Catégories	2020		2019	
	Actifs	Passifs	2019	Passifs
- Différences temporaires :				
. Participation des salariés	58		139	
. Provisions non déductibles	1 242		1 215	
. Reports fiscaux déficitaires (*)	5 178		4 381	
. Divers	57		60	
Total	6 534	-	5 795	-
- Provisions non constatées en social		46		57
- Annulation provisions réglementées		3 721		3 580
- Location – financement		840		1 154
- Evaluation d'actif à la juste valeur		361		360
- Provisions suivi trentenaire		43		223
- Cessions immo. Intra-groupe	195		195	
- Indemnités fin de carrière	2 436		2 134	
- Divers	287		25	
Total	9 452	5 010	8 148	5 374
- Compensation ID actifs et passifs par entité	- 5 010	- 5 010	- 5 374	- 5 374
Total	4 442	-	2 774	-

7.5 – *Créances nettes de dépréciations*

Les créances sont dépréciées selon les modalités définies aux paragraphes 2.11 et 2.28 des annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2019.

Au 30/06/2020

(En milliers d'euros)	Actifs échus à la date de clôture nets de dépréciation				Actifs non dépréciés et non échus	Total (*)
	0 à 6mois	6 mois à 1 an	Plus d'un an	Total	Total	
Clients	13 825	5 371	15 599	34 796	32 738	67 534

(*) le cumul des provisions pour créances douteuses est de 8 565 K€

Sur les 15 599 K€ de créances échues à plus d'un an nettes de dépréciation, 14 411 K€ concernent des créances collectivités locales au Maroc.

A noter que le total global des créances marocaines brutes s'élève à 42 706 K€ (dont 22 706 K€ à plus d'un an) dépréciées pour un montant de 8 295 K€ (dont 2 004 K€ liés à la durée de détention).

Au 31/12/2019

(En milliers d'euros)	Actifs échus à la date de clôture nets de dépréciation				Actifs non dépréciés et non échus	Total (*)
	0 à 6mois	6 mois à 1 an	Plus d'un an	Total	Total	
Clients	17 096	3 288	16 965	37 349	25 946	63 295

(*) Le cumul des provisions pour créances douteuses est de 8 153 K€

7.6 - *Emprunts et dettes financières à long terme (Classification IFRS 9 au coût amorti)*

<i>(En milliers d'euros)</i>	Juin 2020		Décembre 2019	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Emprunts auprès des ét. de crédit				
. Echéances - 1 an		20 770		21 796
. Echéances de 1 à 5 ans	47 336		37 085	
. Echéances + 5 ans	10 086		2 105	
Location financement				
. Echéances - 1 an		4 294		3 263
. Echéances de 1 à 5 ans	8 366		7 701	
. Echéances + 5 ans	4 588		3 537	
Autres dettes financières				
. Echéances - 1 an		94		304
. Echéances de 1 à 5 ans	5		82	
. Echéances + 5 ans				
Total	70 382	25 158	50 510	25 363

Aucun emprunt n'est assorti de covenants.

Les mouvements constatés sur les emprunts sont les suivants :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Décembre 2019	Nouveaux emprunts	Remboursements d'emprunts	Ecarts conversion	Juin 2020
Emprunts auprès Ets de crédit	60 987	23 011	5 926	122	78 193
Location Financement	14 501	4 822	2 046	- 29	17 248
Autres dettes financières	385		286		99
Total	75 873	27 833	8 259	93	95 539

7.7 - *Coût de l'endettement financier brut*

<i>(En milliers d'euros)</i>	juin-20	juin-19
Intérêts sur emprunts	246	314
Intérêts sur contrats de location	147	184
Intérêts sur dettes commerciales	-	-
Intérêts et agios bancaires	4	3
Intérêts divers	- 13	18
Reprise sur provisions financières	- 5	-
Total de l'endettement financier brut	378	518

7.8 - *Impôts*

<i>(En milliers d'euros)</i>	juin-20	juin-19
Impôt exigible	- 271	237
Impôt différé	1 495	- 1 455
Total charge d'impôts	1 224	- 1 218

Le passage de l'impôt théorique aux taux en vigueur, à la charge d'impôt totale pour l'exercice, est justifié par les éléments suivants :

(En milliers d'euros)	juin-20	
Résultat net consolidé (hors résultat des sociétés mises en équivalence et hors activités arrêtées)	-	2 548
Charge d'impôt effective	-	1 224
Résultat consolidé avant impôt	-	3 772
Charge d'impôt théorique (31 %)	-	1 169
Impact différence taux France (dont passage 25%)		239
Impact des différences de taux (Maroc)	-	13
Impact écarts permanents	-	281
Total	-	1 224

7.9 - Engagements hors bilan

(En milliers d'euros)	30-juin-20	31-déc-19
Engagements		
Intérêts restant à payer sur emprunts	1 478	1 462
Redevances de crédit-bail restant à payer excédant les dettes financières de crédit bail comptabilisées en emprunts au passif du bilan (1)	157	214
Cautions données	1 297	1 319
Autres garanties	400	407
Total	3 332	3 402

Dettes garanties par des sûretés		
Privilège prêteur de deniers	-	-
Nantissement d'actions	-	-
Nantissement de matériel	-	-
Hypothèques	1 099	1 099
Total	1 099	1 099

(1) Suite au retraitement des crédits baux dans les comptes consolidés, l'ensemble de la dette restant à payer sur ces contrats est ventilée entre la part représentative du capital (inscrite au bilan dans la rubrique emprunt) et la part représentative des intérêts (inscrite en engagement hors bilan).

7.10 – Activités abandonnées

Tunisie : Le contrat de gestion du centre de traitement du Grand Tunis est arrivé à échéance 31/08/2014 et nous avons souhaité de ne pas être candidat à notre succession. En conséquence de cette décision, nous avons arrêté l'activité du GIE Pizzorno / AMSE courant 2014.

Considérant que cette activité abandonnée constituait une lignes d'activité et/ou une zone géographique principale et distincte, le Groupe a traité ces dernières conformément aux préconisations de la norme IFRS 5.

En l'absence d'activité, aucun résultat opérationnel n'a été dégagé sur l'exercice. Les actifs et passifs sont regroupés sur des lignes distinctes et représentent les soldes en cours à la date d'arrêté.

7.11 – Information sur les justes valeurs

Les « titres disponibles à la vente » sont composés de :

- 1 730 K€ d'obligations ;
- 192 K€ de participations non consolidées (Cf. paragraphe 5.3).

Le Groupe détient une catégorie d'actifs financiers (obligations) d'un montant de 1 730 K€, classés en Titres disponibles à la vente, évalués à la juste valeur par référence à un marché coté. La variation de juste valeur au 30 juin 2020 s'élève à - 60 K€ comptabilisée en OCI.

8 – Dividendes payés

Le tableau ci-dessous présente le montant du dividende par action payé par le Groupe au titre des exercices 2019 et 2018.

<i>En euros</i>	2019 voté en 2020	2018 voté en 2019
Dividende total payé	-	1 000 000
Dividende par action	-	0,25

9 – Information sectorielle

Le Groupe est structuré en 2 principaux secteurs d'activité :

- Le secteur « Traitement-Valorisation » qui comprend l'exploitation d'installations de stockage et de traitement des ordures ménagères et autres résidus urbains, des déchets industriels, boues et mâchefers, ainsi que le tri sélectif et la valorisation des ordures ménagères et autres résidus urbains ;
- Le secteur « Propreté » qui comprend l'ensemble des autres activités du Groupe et, plus particulièrement :
 - o La collecte et le transport des ordures ménagères et autres résidus urbains,
 - o Le nettoyage urbain,
 - o L'enlèvement des déchets industriels,
 - o Les autres activités de diversification : assainissement, nettoyage industriel, compostage, travaux publics etc.

Les résultats par secteurs d'activité pour le premier semestre 2020 sont détaillés ci-après :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Secteur Propreté	Secteur Traitement	Autres	Consolidé
Chiffre d'affaires externe	77 894	16 566		94 460
Résultat opérationnel	- 938	- 2 878		- 3 816
Résultat financier	197	154		43
Quote-part dans le résultat des entreprises associées				4
Résultat avant impôts	- 741	- 3 031	-	- 3 768
Charge d'impôt sur le résultat				1 224
Résultat net de l'exercice avant activités abandonnées				- 2 544

Au 30 juin 2019, ces mêmes données étaient de :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Secteur Propreté	Secteur Traitement	Autres	Consolidé
Chiffre d'affaires externe	84 312	25 567	-	109 879
Résultat opérationnel	127	- 3 877	-	- 3 750
Résultat financier	- 316	298		- 614
Quote-part dans le résultat des entreprises associées			-	8
Résultat avant impôts	- 188	- 4 176	-	- 4 372
Charge d'impôt sur le résultat				1 218
Résultat net de l'exercice avant activités abandonnées				- 3 155

Les charges significatives sans contrepartie en trésorerie sont les suivantes :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Secteur Propreté	Secteur Traitement	Autres	Consolidé
Dotation aux amortissements	8 902	3 119	-	12 021
Total	8 902	3 119	-	12 021

Les données bilancielle utilisées par l'entreprise par secteur d'activité sont les suivantes :

<i>Au 30 juin 2020</i>	Secteur Propreté	Secteur Traitement	Consolidé
Valeur nette comptable des immobilisations	55 950	42 302	98 252
Investissements réalisés	11 132	9 902	21 034

<i>Au 31 Décembre 2019</i>	Secteur Propreté	Secteur Traitement	Consolidé
Valeur nette comptable des immobilisations	52 495	35 519	88 013
Investissements réalisés	16 406	7 977	24 383

La ventilation des goodwill par secteurs d'activité est la suivante :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Secteur Propreté	Secteur Traitement	Consolidé
30/06/2020	7 914	403	8 318
31/12/2019	8 141	403	8 544

10 – Transactions avec les parties liées

Le Groupe est détenu à 71.82 % par Mesdames Eliane PIZZORNO (usufruit) et Magali DEVALLE (nue-propriété). Le reliquat, soit 28.18 % du capital, est coté et détenu par un nombre important d'actionnaires.

Les transactions avec les parties liées (SCI de la Nartuby et SCI François-Charles Investissements, contrôlées par le groupe familial) sont non significatives sur la période et à ce titre ne sont pas détaillées.

11 – Evénements postérieurs à la clôture

Non renouvellement du marché de Marrakech

Le Groupe Pizzorno a annoncé qu'il n'était pas candidat au renouvellement du marché de collecte et de nettoyage de Marrakech dont il est attributaire depuis 2007 au travers de sa filiale locale Teomara.

Arrêt de l'exploitation du centre d'Oum Azza

Comme évoqué précédemment, le Groupe Pizzorno a mis fin à l'exploitation, par sa filiale TEODEM, du centre de traitement et de valorisation des déchets d'Oum Azza. Cet arrêt a pris effet à compter du 1^{er} juillet 2020.

La Présidente

ATTESTATION

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Draguignan, le 15 octobre 2020

Magali DEVALLE

Présidente

Novances - David & Associés
"Horizon"
455, Promenade des Anglais
06285 Nice

Deloitte & Associés
Immeuble Castel Office
Boulevard Jacques Saadé - 7 quai de la Joliette
13235 Marseille Cedex 02

GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

Société anonyme

109, rue Jean Aicard
83300 Draguignan

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2020

Novances - David & Associés
"Horizon"
455, Promenade des Anglais
06285 Nice

Deloitte & Associés
Immeuble Castel Office
Boulevard Jacques Saadé - 7 quai de la Joliette
13235 Marseille Cedex 02

GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

Société anonyme

109, rue Jean Aicard
83300 Draguignan

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2020

Aux actionnaires de la société GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration le 15 octobre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité établi le 15 octobre 2020 commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Nice et Marseille, le 15 octobre 2020

Les commissaires aux comptes

Novances - David & Associés

Jean-Pierre GIRAUD

Deloitte & Associés



Philippe BATTISTI